

L'histoire de la greffe

Lisez le texte ci-dessous, pour pouvoir répondre aux questions qui le suivent :

Les médecins expérimentent la greffe rénale dès le XIXème, mais c'est après la seconde guerre mondiale que la greffe rénale va focaliser l'attention de plusieurs équipes chirurgicales. La France va se distinguer en 1952 avec la première tentative de greffe à partir de donneur vivant. L'opération, réalisée à l'hôpital Necker par l'équipe du Pr. Jean Hamburger, est un succès, mais 21 jours après sa greffe, le jeune homme décède. La technique de greffe se heurte à un obstacle majeur, la question du rejet.

A la fin des années 50, l'Américain David Hume réalise la première greffe avec immunosuppression à partir d'un rein de donneur décédé. Malgré l'efficacité limitée, les greffes rénales entre personnes non apparentées se multiplient dans les années 60. Un facteur favorisant ce mouvement est l'apparition de la technique de dialyse rénale.

A la fin des années 60, plusieurs équipes réussissent la greffe d'autres organes que le rein et notamment celle du cœur. En 1967, le Pr Christian Barnard tente la première greffe du cœur au Cap, en Afrique du Sud. En 1968, c'est le Pr. Christian Cabrol qui réalise la première greffe cardiaque européenne, à Paris. Un an après la première greffe de cœur, 102 tentatives ont été réalisées dans le monde.

La diversification des organes greffés est favorisée par la description des neurologues français, dès 1959, de ce que l'on appelait à l'époque le coma dépassé. En 1968, on l'appelle la mort encéphalique. Cette circonstance de décès permet de préserver artificiellement l'état fonctionnel d'organes plus fragiles tel que le rein, qui se dégradent rapidement dès que l'irrigation sanguine cesse.

La loi du 22 décembre 1976, dite Loi Caillavet, est le premier cadre législatif français à introduire la notion de consentement présumé. Chaque personne n'ayant pas fait connaître de son vivant son refus est implicitement en faveur du don d'organes. Des registres de refus sont créés dans tous les établissements hospitaliers, donnant la possibilité aux personnes opposées au don de le faire savoir.

Des greffes difficiles obtiennent leurs premiers succès : dix ans après les premières tentatives du Pr Barnard, en 1981 Bruce Reitz et Norman Shumway obtiennent de nouvelles avancées sur la greffe cœur+poumon.

En France, au début des années 90, la confiance de la population française dans l'organisation sanitaire diminue suite à l'affaire du sang contaminé. Le nombre de receveurs chute. Le gouvernement décide d'encadrer le prélèvement d'organes et les greffes comme cela a été fait pour le sang. Les

lois de bioéthique sont édictées pour la première fois en 1994. Un établissement public est créé pour encadrer l'activité : l'Etablissement français des Greffes en 1994, puis l'Agence de la biomédecine depuis 2005.¹

En tenant compte du texte précédent, faites correspondre la localisation temporelle à l'acte effectué ou à l'évènement produit. Transformez les verbes en noms d'action.

XIXème siècle :

Seconde guerre mondiale :

1952 :

Fin des années 50 :

Années 60 :

1967 :

1968 :

22 décembre 1976 :

1981 :

Début des années 90 :

1994 :

2005 :

¹ Source : <http://www.dondorganes.fr/008-l-histoire-de-la-greffe>